









Planning de mise en place du 100% SANTE—Les choix—

			
	<p>Entrée en vigueur du 100% santé optique. RAC 0 possible pour les montures < ou =30€. Plafond des contrats responsables ramené de 150 à 100€.</p> <p>Les verres comme aujourd'hui seront soumis à une modulation tarifaire en fonction de la correction. Le tarif maximal de l'offre RAC 0 sera de 105€ y compris montures de 30€ pour une myopie modérée. Aujourd'hui un tel équipement revient à 290€ dont 135€ de monture laissant un RAC de 65€. Une offre à tarifs de verres libres perdurera.</p>	<p>Plafonnement et baisse des tarifs des prothèses estampillées « 100% santé » de 200€ par oreille</p>  <p>Nouvelle baisse de 250€ par oreille</p>	<p>Les premières revalorisations tarifaires interviendront au 01/04/2019. Elles s'appliqueront sur les tarifs des couronnes et des bridges avec pour exemple l'utilisation du zircon sur les molaires. La base de remboursement des couronnes passera de 107,50€ à 120€ Ce panier appelé RAC modéré laissera un RAC d'environ 45€ selon le taux de prise en charge des mutuelles dans le cas d'espèce 230%, en toute état de cause elles n'auront aucune obligation de prise en charge totale.</p>
	<p>Le panier de soins à RAC 0 et sa prise en charge obligatoire pour les mutuelles s'appliquera au 01/01/2020 et ne concernera toujours que les couronnes et bridges. Les tarifs varieront selon la localisation de la dent. Pour les molaires seules les couronnes métalliques seront autorisées par contre les canines et incisives auront droit à des couronnes céramo-métallique. 87% des couronnes actuellement facturées seront dans ce RAC 0. Le reste à charge actuellement de 195€ à 545€ passera ainsi à 0€.</p>	<p>Le ministère de la Santé a précisé que tous les types seraient concernés par le panier à RAC 0 aujourd'hui le reste à charge est de 1700€ pour un équipement de 3000€. A côté du panier à RAC 0 subsistera un panier à tarifs libres. Les deux auront la même base de remboursement de la sécurité sociale, qui sera doublée. Elle passera progressivement de 200€ en 2018 à 400€ en 2021. Cependant, le cahier des charges des contrats responsables évoluera de manière à limiter la prise en charge globale (assurance maladie obligatoire et complémentaire) à 1700€ par oreille.</p>	<p>L'étape suivante sera la mise en place du RAC 0 sur les prothèses amovibles dont les dentiers.</p> <p>Le plafonnement des bridges et inlay/onlay composite interviendront également en 2021.</p> <p>Les autres prothèses seront traitées en 2022.</p> <p>A côté de ces paniers « Modéré et RAC 0 » subsistera un panier aux tarifs libres.</p>
			




« BILAN LONGEVITE DE L'INSTITUT PASTEUR NEWS ».



Annoncé par le Docteur Lecerf lors de notre colloque sur le « Bien Vieillir », le bilan de santé « Longévité » remporte un franc succès. Cet examen de santé proposé par la CPAM s'adresse plus particulièrement aux plus de 60 ans et retraités. D'une durée de 5 à 6 heures ce bilan gratuit comporte entre autres un examen ostéo-densitométrique et musculaire, un contrôle de la vue et de l'audition. Un temps est consacré à une rencontre avec un nutritionniste et un psychologue. Des recommandations de modification et de corrections des habitudes est établi et fera l'objet d'un suivi permettant de contribuer à l'objectif « Recherche » de l'institut. En ce début septembre 130 personnes ont profité de ce plan de prévention sur les 220 qui devraient en être bénéficiaires cette année. Si vous désirez participer à ces bilans prenez rendez-vous avec l'Institut Pasteur au 03.20.87.72.10.

Reste à charge moyen 2017 dans les « Hauts de France » après remboursement de la Sécurité sociale et des complémentaires santé. (Source [Mutualité française](#) - Observatoire Place de la Santé 2017

Sniiram-CnamTS/calculs FNMF

RAC 2017	France	59	62	60	02
	167€	138€	137€	148€	112€
	856€	767€	766€	874€	993€
	55€	0€	0€	35€	14€

« PARTENARIAT AVEC LA FABRIQUE DE L'EMPLOI ».

Depuis bientôt une année nous avons conclu un accord avec la Fabrique de l'emploi sur le site de LOOS lez LILLE et nous nous félicitons de la collaboration établie avec Emily Doolaeghe notre ambassadrice. Elle permet un véritable lien social sur cette commune, elle est l'interlocutrice des Loossois lors des permanences et représente Assurance & Solidarité auprès du CCAS et des associations locales. Félicitations à elle pour le travail accompli et tous nos encouragements pour celui restant à accomplir.

C'est dans le même esprit et cadre que depuis début septembre nous accueillons sur Tourcoing un nouvel ambassadeur Cheick Almouti. Cheick est un animateur social depuis plus de vingt ans et est rompu au contact et au dialogue. Nous lui souhaitons réussite et l'accompagnerons au cours des prochains mois afin de parfaire sa formation.

Nous reprenons comme l'an passé en les intensifiant les réunions d'information et les permanences dans toutes les communes qui nous accordent leur confiance et ce en partenariat avec les CCAS locaux.

Les personnes intéressées trouveront sur notre site <https://assurancesolidarite.fr/nous-contacter> le planning en cours. Vous ne trouvez pas votre commune , vous désirez fixer un rendez-vous appelez le 03.20.55.97.01. Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre à l'une de ces permanences contactez-nous nous viendrons vous rencontrer à votre domicile.

